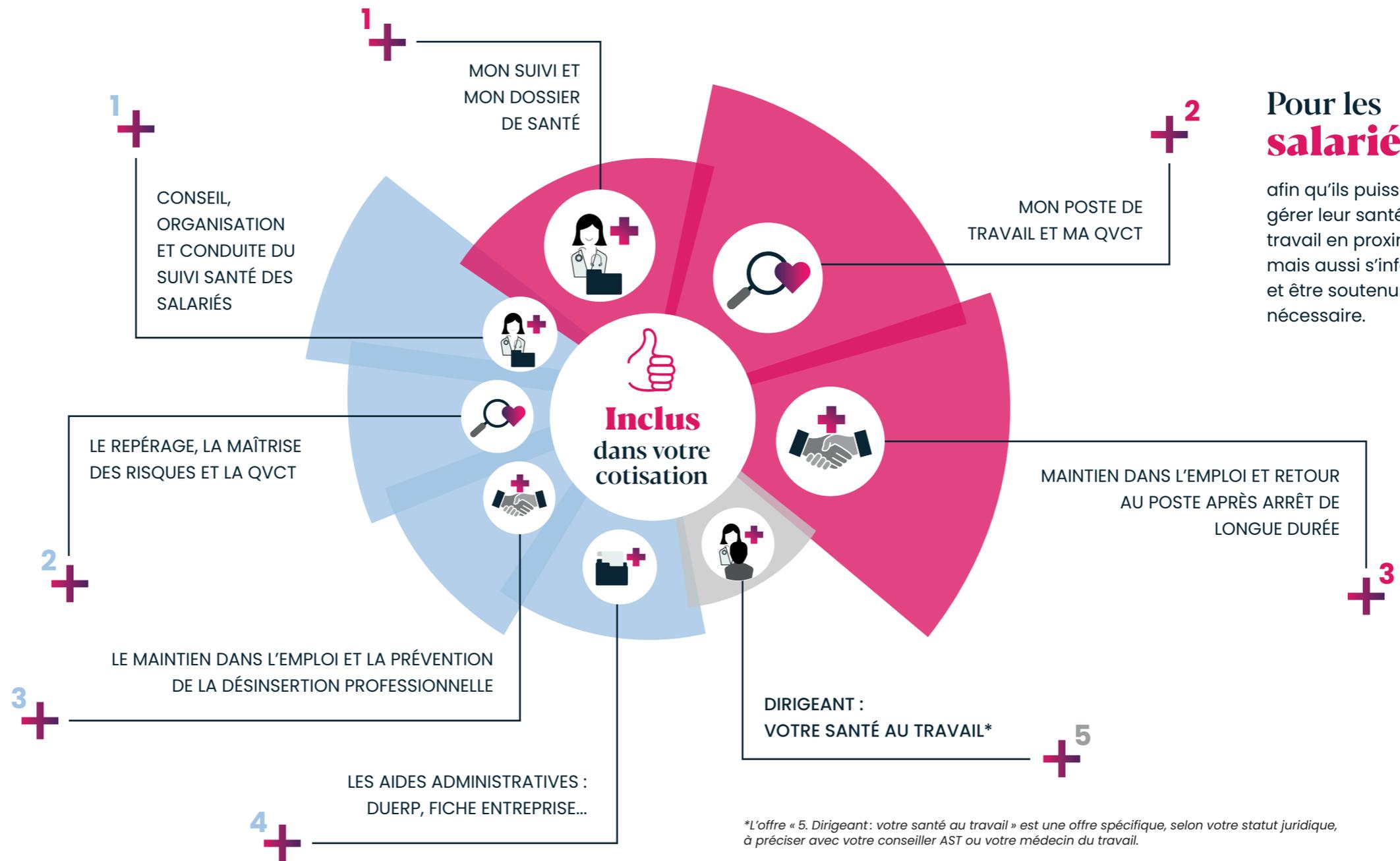


Pour les employeurs

en leur permettant de suivre, gérer et préserver leurs salariés dans l'emploi mais aussi comprendre et se conformer aux obligations légales avec ainsi 2 thématiques additionnelles liées aux aides administratives et à la santé des dirigeants et des indépendants.



*L'offre « 5. Dirigeant : votre santé au travail » est une offre spécifique, selon votre statut juridique, à préciser avec votre conseiller AST ou votre médecin du travail.